

Les premiers ministres Jean Charest et Gary Doer assistent la signature d'une entente importante en matière de francophonie

Québec, le 15 juillet 2008 – Profitant de la réunion du Conseil de la fédération à Québec, le premier ministre du Québec, Jean Charest, le premier ministre, du Manitoba, Gary Doer, ainsi que le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, Benoit Pelletier, ont présidé aujourd'hui à la cérémonie de signature d'une entente de partenariat entre le Centre de la francophonie des Amériques et l'Agence nationale et internationale du Manitoba.

L'entente a été signée par les présidents-directeurs généraux des deux organismes : Mme Mariette Mulaire, pour l'Agence nationale et internationale du Manitoba; et M. Michel Robitaille, pour le Centre de la francophonie des Amériques. Cette septième entente conclue par le Centre de la francophonie des Amériques est la première impliquant un organisme de l'Ouest canadien. Elle vise la mise en place d'un environnement propice à l'épanouissement économique et social des communautés francophones des Amériques ainsi que la création de liens durables entre les entrepreneurs qui désirent faire des affaires en français.

« La signature d'une septième entente de partenariat prouve que le nouveau Centre de la francophonie des Amériques remplit déjà bien son rôle de rassembleur des forces vives francophones. Je me réjouis que la coopération déjà très fructueuse entre le Québec et le Manitoba, notamment en matière d'environnement, s'enrichisse d'un volet touchant les communautés d'affaires francophones. Force est de constater que la langue française peut être la source de projets dans des domaines porteurs tels que l'éducation, l'économie, la culture et les nouvelles technologies », a déclaré le premier ministre Charest.

Quant au premier ministre Doer, il s'est dit persuadé que cette entente de partenariat créera une nouvelle synergie qui profitera au commerce dans la zone des Amériques. « Nos entreprises et les citoyens pourront maintenant avoir accès aux nouvelles occasions offertes par un réseau transcontinental qui compte 28 millions de francophones et plus de 60 millions de francophiles dans les Amériques. C'est une importante avancée pour le Manitoba, le Québec et les Amériques », a-t-il expliqué.

« Je suis confiant que d'autres ententes seront conclues au cours des prochains mois, car le Centre de la francophonie des Amériques est un outil considérable qui complète ceux qui participent au rayonnement de la francophonie. En ce sens, il appartient à tous ceux et celles qui ont à cœur l'avenir du fait français sur le continent américain », a pour sa part indiqué le ministre Pelletier.

Le Centre de la francophonie des Amériques a été créé récemment par le gouvernement du Québec afin de mettre en mouvement la francophonie des Amériques. Sa planification stratégique et son portail interactif seront dévoilés lors de son inauguration officielle en octobre prochain. L'entente avec l'Agence nationale et internationale du Manitoba arrive à point, puisqu'elle permettra au Centre de développer des outils de références qui apparaîtront dans la section « *faire des affaires entre francophones* » de son portail. Elle favorisera également la conception, l'organisation et la coordination d'activités économiques.

Les six autres organismes ayant à ce jour conclu des ententes de partenariats avec le Centre de la francophonie des Amériques et qui contribueront notamment à la formation d'une communauté virtuelle francophone sont : l'Université Laval, l'Association des universités de la francophonie canadienne, l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, la Fédération culturelle canadienne-française, la Fédération des familles souches du Québec et la Fondation de l'entrepreneurship.

L'Agence nationale et internationale du Manitoba, qui est un organisme à but non lucratif constitué par le gouvernement du Manitoba, a comme principal mandat le développement de liens économiques auprès des marchés francophones nationaux et internationaux. Elle jouit d'une expertise reconnue en matière d'organisation d'événements économiques.

Pour en savoir plus sur le Centre de la francophonie des Amériques et l'Agence nationale et internationale du Manitoba vous pouvez consulter les adresses internet suivantes : www.centredelafrancophoniedesameriques.com et www.animcanada.com.

- 30 -

Premiers Jean Charest and Gary Doer officiated at the signing of an important agreement regarding the francophonie

Québec, July 15, 2008 – In conjunction with the Council of the Federation being held in the city of Québec, Quebec Premier Jean Charest, Manitoba Premier Gary Doer, and Quebec's Minister responsible for Canadian Intergovernmental Affairs and Francophones within Canada, Benoit Pelletier, officiated at the signing ceremony today of a partnership agreement between the Centre de la francophonie des Amériques and the Agence nationale et internationale du Manitoba.

The agreement was signed by the executive directors of the two organizations: Mariette Mulaire for the Agence nationale et internationale du Manitoba and Michel Robitaille for the Centre de la francophonie des Amériques. This seventh agreement made by the Centre de la francophonie des Amériques is the first to involve an organization from Western Canada. The agreement aims to establish an environment that promotes the economic and social development of the francophone communities of the Americas and to develop sustainable ties between entrepreneurs seeking to do business in French.

“The signing of a seventh partnership agreement confirms that the new Centre de la francophonie des Amériques is already fulfilling its role as a unifying force of the vital strengths of francophone communities. I am delighted that the very successful cooperation between Quebec and Manitoba, particularly in the area of the environment, is now enhanced by a component that involves francophone business communities. It is important to recognize that the French language can generate projects in opportunity areas such as education, the economy, culture and new technologies,” said Premier Charest.

“The agreement signed today will inject new energy into this network which is facilitating trade within the Americas,” Doer said. “For our businesses and our citizens, this means greater access to new economic opportunities among a trans-continental network that includes 28 million Francophones and 60 million Francophiles in the Americas. This is a positive step forward for Manitoba, Quebec and the Americas.”

“I am confident that more agreements will be made in the months ahead, given that the Centre de la francophonie des Amériques is an additional tool that complements the means already being used to expand the Francophonie’s outreach. As such, it belongs to everyone who is committed to the future of the French fact in the Americas,” Minister Pelletier noted.

The Centre de la francophonie des Amériques was recently created by the Government of Quebec to spur the Francophonie of the Americas into action. Its strategic plan and interactive portal will be unveiled at its official inauguration in October 2008. The agreement between the Agence nationale et internationale du Manitoba is timely, as it will enable the Centre to develop reference tools to be featured in the “*faire des affaires entre francophones*” section of its site providing valuable information for francophone business communities. It will also support the development, organization and coordination of economic activities.

The six other organizations that have signed partnership agreements with the Centre de la francophonie des Amériques to date and which will help to create a francophone virtual community are: Université Laval, the Association des universités de la francophonie canadienne, the Encyclopédie du patrimoine culturel de l’Amérique française, the Fédération culturelle canadienne-française, the Fédération des familles souches du Québec and the Fondation de l’entrepreneurship.

The Agence nationale et internationale du Manitoba is a not-for-profit organization established by the Government of Manitoba with the mandate of promoting and developing Manitoba’s economy with francophone markets in Canada and abroad. It has recognized expertise in the organization of economic events.

To find out more about the Centre de la francophonie des Amériques and the Agence nationale et internationale du Manitoba, visit the following websites:
www.centredelafrancophoniedesameriques.com and www.animcanada.com.

